

PATRIMOINE NÉGATIF :

Quand ce que vous devez pour votre voiture dépasse sa valeur marchande

Sylvie a payé
30 000 \$
pour sa voiture
il y a 4 ans.



Elle a financé l'achat à **366 \$/mois**
pendant 8 ans (96 mois) à un taux de 3,99 %.

En 4 ans, Sylvie a parcouru **140 000 km** avec
son véhicule. Aujourd'hui, elle souhaite l'échanger
contre une voiture neuve valant **35 000 \$**.

Parce que la durée de son
prêt est de 8 ans, Sylvie doit
encore rembourser **16 192 \$**.



Mais en raison de la dépréciation et du kilométrage élevé, la
valeur d'échange de la voiture n'est que de **7 000 \$**. Sylvie a
donc un **patrimoine négatif de 9 192 \$** (16 192 \$ - 7 000 \$).

Sylvie devra emprunter **44 192 \$**
(9 192 \$ + 35 000 \$) pour acheter sa nouvelle voiture.
Ses paiements mensuels grimperont à **538 \$**.

VENDU



Imaginez ce qui se passera si Sylvie refait
la même chose dans 4 ans !



PROTECTION
DU CONSOMMATEUR
DE L'ONTARIO

Pour plus de détails :
www.omvic.ca
1 800 943-6002

 **OMVIC** ^{MC}

Le régulateur des ventes de
véhicules de l'Ontario.

BESOIN D'UN PRÊT AUTO ?

Redoublez de vigilance !

Évaluez votre solvabilité

La durée du prêt et le taux d'intérêt offerts à un acheteur dépendent principalement du type de véhicule qu'il achète et de sa solvabilité (cote de crédit). Vérifiez votre cote de crédit auprès d'Equifax ou de TransUnion Canada.

Comparez les conditions des prêteurs

Renseignez-vous sur les termes et les taux d'intérêt offerts par votre institution financière. Vous pourrez les comparer avec ceux du concessionnaire.

Vérifiez l'exactitude de la demande de crédit

- Obtenez une copie de la demande envoyée au(x) prêteur(s).
- Demandez à qui la demande sera envoyée. Si elle est transmise à plus d'un prêteur, renseignez-vous sur l'offre que chacun a faite. **Note** : le fait de déposer de multiples demandes de crédit peut avoir un impact négatif sur votre cote de crédit.

Prêt prolongé ou financement à long terme : est-ce pour vous ?

- Ne vous fiez pas uniquement au paiement mensuel lorsque vous magasinez votre prêt ; tenez compte aussi du prix du véhicule et du coût de financement.
- Avant de contracter un prêt à long terme (habituellement de 72 à 96 mois), considérez les éléments suivants :
 - Combien de temps pensez-vous conserver le véhicule ?
 - Pensez-vous échanger votre voiture avant de l'avoir remboursée ?
 - Roulez-vous beaucoup ? La voiture fonctionnera-t-elle de manière fiable pendant toute la durée du prêt ?

Les prêts prolongés peuvent être la source d'un patrimoine négatif et d'un cycle d'endettement chronique. Pour en savoir plus sur le patrimoine négatif et sur ses causes, consultez le verso.

Rappelez-vous : magasinez un véhicule, pas un paiement mensuel, bimensuel ou hebdomadaire !



PROTECTION
DU CONSOMMATEUR
DE L'ONTARIO

Pour plus de détails :
www.omvic.ca
1 800 943-6002

 **OMVIC** ^{MC}
Le régulateur des ventes de
véhicules de l'Ontario.